

Attestation sur l'honneur

à retourner complétée et signée par un·e dirigeant·e, par email (tableau@croaif.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

**Cette attestation doit obligatoirement être accompagnée d'un extrait
Kbis récent (moins de 3 mois) mentionnant la mise en sommeil.**

*Toute attestation incomplète ou non accompagnée de l'extrait Kbis
ne pourra pas être prise en compte.*

Je soussigné·e

gérant·e

président·e

directeur·trice général·e

de la société d'architecture

inscrite au Tableau sous le n° national

atteste sur l'honneur que cette société est en sommeil

depuis le (*jour/mois/année*)

et qu'à ce titre elle n'exerce plus aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit, pouvant
engager sa responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture.

Je suis informé·e que la société cesse d'apparaître sur l'annuaire de l'Ordre jusqu'à la levée de la
mise en sommeil, et qu'elle reste soumise à une cotisation annuelle, ainsi que ses associé·es.

Je m'engage à avertir immédiatement le Conseil régional en cas de réactivation ou de dissolution
de la société.

Fait le

Signature :